Test de Lecture mensuel Prescrire 2008-2009 : 21e session !

Choisi par des milliers de professionnels, pour mieux soigner

Plus de 3 000 soignants effectuent le *Test de Lecture mensuel Prescrire*, pour mieux mémoriser les données importantes contenues dans les numéros de *Prescrire*. Ils acquièrent ainsi quantité de connaissances pertinentes pour la pratique, en un temps raisonnable.

L'objectif est d'optimiser son temps personnel de formation professionnelle par une lecture régulière et complète de chaque numéro de *Prescrire*, en vue d'être en situation d'assurer les meilleurs soins aux patients. Toutes les réponses se trouvent dans *Prescrire*, aucun autre document n'est nécessaire pour répondre.

Le titre de "Lecteur Émérite de la revue Prescrire - Promotion 2010" sera décerné aux abonnés individuels qui auront répondu dans les temps aux 11 questionnaires mensuels et obtenu au moins 176 points (sur 220).

S'enorgueillir du titre de Lecteur Émérite est aussi légitime qu'utile. Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* a un impact sur la pratique de ceux qui l'effectuent. En décembre 2009, les Lecteurs Émérites recevront par voie postale un relevé de leurs notes, un diplôme officiel décerné par l'Association Mieux Prescrire (AMP), organisme de formation, un macaron adhésif à apposer au cabinet ou à l'officine, ainsi qu'une Attestation de 40 crédits-heures Prescrire de formation. De quoi démontrer aux yeux de tous la régularité de leur démarche d'actualisation de leurs connaissances.

La liste des Lecteurs Émérites - Promotion 2010 sera publiée sous la forme d'une brochure spéciale jointe au numéro de décembre 2009 de *Prescrire*, ainsi que sur le site www.prescrire.org, à disposition de tous, avec mention de la ville d'exercice des Lecteurs Émérites qui en auront exprimé le souhait. Tout au long de l'année, cette liste restera consultable.

De nombreux journalistes santé et responsables institutionnels seront tenus informés de la publication de cette liste par un communiqué de presse.

Une formation bénéficiant des "agréments" professionnels. En France, le *Test de Lecture mensuel Prescrire* est reconnu pour les pharmaciens par le Haut comité de la formation pharmaceutique continue ; il est reconnu aussi pour les médecins par les trois Conseils nationaux de la formation médicale continue.

Une démarche encouragée par de nombreuses facultés, pour les étudiants. De nombreuses facultés de médecine ou de pharmacie encouragent les étudiants à effectuer le *Test de Lecture mensuel Prescrire* en l'incluant dans leur programme de formation. Souvent, l'effort démontré par les étudiants Lecteurs Émérites donne lieu à l'obtention d'équivalences horaires de cours théoriques, de validation d'unités de valeur, etc.

Amélioration des pratiques professionnelles et EPP. Les abonnés qui s'inscrivent à la session 2008-2009 du *Test de Lecture mensuel Prescrire* ont la possibilité de s'inscrire également au programme d'Amélioration des pratiques professionnelles *Enrichir sa Pratique en Continu*. Ce programme entre dans le cadre de l'Évaluation des pratiques professionnelles (EPP), pour laquelle l'AMP est également agréée.

S'inscrire. Pour s'inscrire, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription diffusé par *Prescrire* et disponible aussi sur le site www.prescrire.org (partie "Formations-APP" puis "Le Test de Lecture"), et de vous acquitter des droits d'inscription annuels de 51 € (38 € pour les bénéficiaires d'un abonnement à tarif Réduit). Les étudiants abonnés non thésés sont dispensés des droits d'inscription à condition d'adresser une photocopie de leur carte d'étudiant de l'année.

C'est le moment !

Tous nos encouragements.

©Prescrire

Ce mois-ci sur le site **www.prescrire.org** en rubrique "Formations - APP"

Lectures critiques Prescrire

Exercice n° 10 : **Modifier le protocole d'un essai pour mieux réussir ; mais réussir quoi ?**

Le *bévacizumab* (Avastin°) a fait l'objet d'une autorisation supplémentaire pour le traitement de certains cancers du rein (lire dans ce numéro page 649). Le protocole du principal essai sur lequel repose son dossier d'évaluation clinique a été modifié en cours d'essai. Au profit de qui ?

Pour vous inscrire, écrivez à :
Formations Prescrire
83 bd Voltaire, 75558 Paris cedex 11, France ;
Fax : (33) (0)1 49 23 72 50 ;
Courriel : formations@prescrire.org
Merci d'indiquer votre numéro d'abonné(e).

Règlement complet dans ce numéro, page 720.

Téléchargé sur prescrire.org le 07/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement